



Collège Manon Cormier
BASSENS
RUE DU 19 MARS 1962
BP 32
33530 BASSENS

Le mardi 05 Mai 2020
Les professeurs de langues étrangères
Aux parents d'élèves de 5ème

INFORMATION ENSEIGNEMENT LCE **ANGLAIS OU ESPAGNOL EN CLASSE DE 4° et 3°**

Le Collège Manon Cormier propose l'enseignement facultatif de Langues et Cultures Européennes à tous les élèves volontaires entrant en 4°.

Modalités d'enseignement:

- **Objectif** : Approfondir le niveau de langue et les connaissances culturelles et renforcer la compréhension et l'expression dans la langue, particulièrement à l'oral.
- **Programme et activités** : Découverte de la culture, de la littérature et des actualités des pays concernés en privilégiant différentes activités orales : conversations, débats, discussions, exposés...
- **Horaire** : L'option consiste en 2h d'enseignement d'anglais ou d'espagnol supplémentaires qui viennent s'ajouter aux 3h (anglais) ou 2h30 (espagnol) de l'emploi du temps réglementaire.
- **Effectif** : les groupes LCE seront constitués chacun d'un maximum de 24 élèves. Les élèves seront répartis sur différentes classes de 4è puis également en 3è.
- **Profil** des futurs élèves : Bon niveau en langue étrangère à l'oral comme à l'écrit, enthousiastes et volontaires pour participer au travail collectif, motivés par un enseignement complémentaire.
- **Continuité** : Engagement pour 2 ans (4è et 3è) avec une logique de parcours pour les élèves [sauf décision dérogatoire de l'équipe pédagogique].

Critères de recrutement pour cet enseignement facultatif qui s'adresse à des élèves motivés et curieux d'approfondir leurs connaissances.

- La motivation dont l'élève a fait preuve au cours de l'année: travail personnel et en classe, à savoir implication et surtout participation orale volontaire et spontanée.
- Les compétences linguistiques acquises dans la langue: les élèves doivent avoir des bases solides (grammaire, vocabulaire, prononciation ...)
- La capacité à assumer une charge scolaire supplémentaire.

Au vu des conditions de reprise de cours suite au confinement, il n'y aura pas d'oral en anglais mis en place cette année. A partir des critères de recrutement et sur proposition des enseignants de langues étrangères et des professeurs principaux de 5è une liste fixe pour chaque langue sera arrêtée courant juin. *Aucune contestation du résultat ne sera possible après la tenue du conseil de classe du 3è trimestre.*

Candidature pour l'option :

Nous demandons à toutes les familles d'élèves de 5è de répondre en complétant le sondage Pronote ou en déposant une réponse écrite au collège dans une enveloppe adressée au Principal au plus tard le 18 mai 2020.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser aux professeurs de langues de votre enfant.

L'équipe des professeurs de langues vivantes

Je soussigné(e),, responsable légal de l'enfant :

..... élève en classe de 5° souhaite demander :

- l'option LCE ANGLAIS uniquement, sans autre possibilité si mon enfant n'est pas retenu.
- l'option LCE ESPAGNOL uniquement, sans autre possibilité si mon enfant n'est pas retenu.
- une option LCE avec de préférence l'option LCE ANGLAIS en premier choix.
- une option LCE avec de préférence l'option LCE ESPAGNOL en premier choix.
- aucune de ces 2 options LCE .

Date et Signature :